Club nautique Esparron de Verdon
Association loi 1901
Le Port – 04800 ESPARRON DE VERDON
☎ 04 92 77 15 25 – email : cnev@orange.fr
Site internet : cnev.free.fr

PROJET ASSOCIATIF 2018 – 2024

Destination olympique

Sommaire

- I. Le Club Nautique Esparron de Verdon ..... page 3
  - 1.1 Photo d'identité ..... page 3
  - 1.2 L'organisation du CNEV ..... page 4
    - 1.2.1 L'équipe de travail ..... page 4
  - 1.3 L'activité du CNEV : une action d'intérêt général ..... page 5
    - 1.3.1 Le public du CNEV ..... page 6
    - 1.3.2 Activités encadrées : offre stage/séance enseignement ..... page 7
  - 1.4 Le contexte local ..... page 7
  - 1.5 Pour un développement durable annuel du territoire ..... page 9
  - 1.6 Politique tarifaire et autres éléments financiers ..... page 10
  - 1.7 Forces et difficultés ..... page 11
    - 1.7.1 Les forces ..... page 11
    - 1.7.2 Les difficultés ..... page 11
- II. Cap 2018-2024 : orientations pour la destination olympique ..... page 12
- III. Cap 2018-2024 : plan d'action de nos orientations (objectifs/moyens) ..... page 13
- IV. La qualité au CNEV : une démarche de progrès durable, pour tous ..... page 14
- Annexes 1, 2 et 3 ..... pages 15 à 17

En 2017, le CNEV a franchi le cap de sa 50ème année d'action d'intérêt général :

- pour l'accès à tous au **sport et loisir nautique**
- et le **développement touristique raisonnable et durable.**

CAP vers :

- 🏆 **les 50 prochaines années,**
- 📣 **l'olympisme** avec une escale **en 2024**

la voile olympique à Marseille !

Notre projet associatif met en mots le sens de l'engagement du club nautique et de ses équipes envers la population locale, territoriale et au-delà.
La pratique des activités nautiques proposées doit permettre à tous les adhérents et tout le public accueilli de vivre des expériences **sportives, de compétition et de loisir** mais aussi de pouvoir trouver un **équilibre éducatif et social.**

I. Le club nautique Esparron de Verdon (CNEV)

1.1 Photo d'identité

- Nom du club
  - **Club nautique Esparron de Verdon (CNEV)** – Association loi 1901
- Année de création : **1967**

- Club multi-activités nautiques à **objectif sportif, loisir et touristique, 9 mois sur 12** du **1er mars au 30 novembre**
  Une activité économique non prépondérante permettant cependant : un soutien de l'activité associative, le maintien de tarifs accessibles au plus grand nombre et de l'emploi pérenne.

- Affilié à DEUX FEDERATIONS OLYMPIQUES d'utilité publique :
  - FFVoile Fédération Française de Voile (FFV) (comité départemental de voile 04)
    ⇨ CNEV : **seul représentant de la FFV sur la communauté d'agglomération DLVA**
  - Fédération Française d'Aviron AVIRON (FFA) (comité départemental aviron 04)

- TOUT PUBLIC & TOUS NIVEAUX, SPORT & LOISIR, SANTE/BIEN-ETRE –VIE ASSOCIATIVE

- Supports d'activités
  - Voile
  - Aviron
  - Canoë, kayak
  - Stand-up paddle (SUP)
  - pêche, plaisance

- Numéro de SIRET : 31910006100013
- Code APE : 9312Z
- Numéro RNA : W043000062

- Le(la) Président(e) représentant l'Association :
  - Prénom et nom : Elisabeth Naphle
  - Coordonnées (mail et téléphone) : 04800 ESPARRON DE VERDON
    Email : cnev@orange.fr – ☎ 04 92 77 15 25
    Site internet : http://cnev.free.fr

facebook

1.2 L'ORGANISATION du CNEV

➔ Association multi-activités, une seule entité.

Les valeurs et les objectifs qui nous rassemblent depuis plus d'un demi-siècle :

✓ **Encourager et développer** le goût aux sports et loisirs nautiques, dans une recherche permanente du «***vivre ensemble***», de la mixité,
✓ **Favoriser la pratique sport-loisir de chaque support** : pour tous, adhérents de l'association, population locale et touristique de toute provenance,
✓ Etre un pilier de la **pratique sportive / compétition**
✓ Etre un porte-drapeau du **développement durable : acteur économique** majeur de son territoire, ainsi que **social et environnemental.**

1.2.1 L'équipe de travail : les ressources humaines de l'association

➔**La gouvernance** : le Conseil d'administration de l'Association est composé de 12 membres.

➔**L'emploi pérenne du CNEV : une équipe permanente de salariés qualifiés**

▸ **Trois salariés en CDI à temps complet** constituent l'équipe, **habitants du territoire local.**

▪ une **Directrice** de l'association, **diplômée d'Etat BEATEP**, coordinatrice des activités, interface des partenaires. Elle remplit cette fonction depuis 2005 dans l'association.

▪ un **Chef de base RTQ** (responsable technique qualifié) **:** embauché dans le cadre d'un «plan sport emploi CNDS» de 2009 à 2013 dont l'emploi est aujourd'hui pérennisé en nous ayant permis d'atteindre des résultats quantitatifs et qualitatifs très satisfaisants. Ancien enfant de l'école de voile du CNEV, salarié depuis 2009 dans l'association, il est :
- responsable de la sécurité des personnes et des matériels
- **moniteur de voile diplômé d'Etat BPJEPS, entraîneur** (diplôme Fédération Française de Voile) et **formateur régional** de voile (diplôme Fédération Française de Voile).
- Accompagnateur de balades sur supports ciblés (stand-up paddle, bateau collectif)

▪ un **Agent de développement, Monitrice de Voile diplômée d'Etat BPJEPS.** Création de ce poste CDI en 2017 grâce à la validation de notre projet par l'Etat et l'ex-Centre National du Développement du Sport (Cnds), aujourd'hui l'ANS/Agence Nationale du Sport, en octroyant une aide à l'emploi sous forme de subvention dégressive sur 5 ans ne pouvant porter que sur un emploi CDI.

➔**L'emploi saisonnier professionnalisant**

Sept salariés saisonniers en moyenne chaque année rejoignent l'équipe en juillet et août, voire à partir de juin pour l'encadrement voile. **L'équipe saisonnière, très majoritairement habitante du territoire local**, concerne deux fonctions :
- ➢moniteur(trice) de voile
- ➢technicien(ne) d'accueil location de matériel et accueil secrétariat (appui à la Directrice)

➔**Cnev structure d'alternance : consolider la dimension éducative et sociale**

Depuis janvier 2016, le **CNEV** est **lieu d'alternance en formation professionnelle de voile. Depuis 2018 4 jeunes du territoire local** dont **2 habitant le village d'Esparron de Verdon,** ont validé leur diplôme ou sont en cours de formation, 2 en BPJEPS Voile multi-supports et 2 CQP Initiateur Voile *(CQP : auparavant »Assistant(e) Moniteur(trice) Voile»).*

➔Les personnes ayant une action dans l'association

Catégories	Femmes	Hommes	Total
Conseil d'Administration	5	7	12
Techniciens qualifiés salariés et bénévoles	3	4	7
Arbitres Club	-	3	3
Bénévoles « techniciens »	4	7	11
Autres bénévoles	14	16	30
TOTAL	31	37	68

1.3 L'ACTIVITE du CNEV : UNE ACTION D'INTERÊT GENERAL

L'ACTION HISTORIQUE du CNEV sur le territoire : développer la pratique du sport et loisir nautique, pour tous.

Depuis sa création, le CNEV œuvre pour rendre accessibles les activités nautiques à tous, population locale, territoriale, touristique et de tous âges, de tous horizons :

- dont le **public éloigné** de l'accès au sport-loisir et de l'activité collective en général,
- dont le public **en situation de handicap** : pour une **pratique mixte** ***handi-valide***.

➲ Comment ?

- par la proposition de **plusieurs activités**,
- par une **qualité** d'encadrement technique, d'accueil et de services,
- par une **grille tarifaire** permettant notamment de souscrire à une adhésion donnant accès à toutes les activités (et non une seule) et ce, à un tarif le plus accessible possible au budget du plus grand nombre.

ACTIVITE NON-ECONOMIQUE

☒ ▸ Voile, planche à voile, wing foil, aviron, canoë, kayak, stand-up paddle
▸ Pêche & plaisance avec un port associatif

☒ Selon le support : découverte, initiation, progression, perfectionnement, compétition

☒ Evénements sportifs et manifestations (Annexe 1)

- Ecole de voile FFV à tous les niveaux techniques fédéraux (dès l'âge de 3 ans) : Jardin des Lacs, Ecole des Moussaillons, Ecole de Sport et Equipe Compétition.
- Stages de voile, stages de formation, séances individuelles.
- Compétition : régates, championnats, sur site et à l'extérieur.

- Une pratique toute l'année, un accompagnement des débutants par un initiateur fédéral,
- Une randonnée «*Fusion Verdon*» créée en 2000 alliant sport et nature,
- Des relations inter-clubs (hors événements) favorisant la pratique collégiale sportive & de loisir.

ACTIVITE ECONOMIQUE

▸ Activité accessoire non prépondérante, elle correspond à la location de matériels nautiques.

↳L'activité économique procure des ressources permettant de **soutenir l'activité non-économique** de maintenir l'**emploi pérenne** en CDI de salariés qualifiés, de **maintenir les tarifs accessibles** au plus grand nombre ainsi que l'emploi professionnalisant saisonnier.

1.3.1 LE PUBLIC du CNEV

Le Club Nautique Esparron de Verdon accueille **toute personne** de tous horizons **désirant pratiquer** une **activité nautique** de sport, de loisir, de compétition, de pratique de la pêche et de plaisance. «*Toute personne*» incluant bien sûr le public **en situation de handicap**, grâce à du matériel accessible ainsi que des aménagements et un accueil facilitateurs.

➔Les adhérents

Au 31 décembre 2021 : 463 adhérents

2021 : répartition des adhérents par sexe et âge_

Tranche d'âge	FEMMES 34 %		Age moyen	HOMMES 66 %		Age moyen	TOTAL (Age moyen 49,5 ans)	
< 11	7	4,5 %		18	6 %		25	5,5 %
11 à 15	5	3 %		5	2 %		10	2,0 %
16 à 18	2	1 %		14	4 %		16	3,5 %
19 à 40	41	26 %	48 ans	54	18 %	51 ans	95	20,5 %
41 à 55	31	19.5 %		58	19 %		89	19,0 %
> 55	73	46 %		155	51 %		228	49,5 %
TOTAL	159	100,0%		304	100,0%		463	100,0%

2021 : provenance géographique

Provenance géographique des adhérents du CNEV	% *(sur les 463 adhérents)*
Alpes de Haute Provence (hors Esparron de Verdon)	23 % — AHP : 57 %
Commune d'Esparron de Verdon	34 %
Bouches-du-Rhône	10 %
Var	09 %
Vaucluse	04 %
Hautes Alpes	01 %
France hors PACA	12 %
Hors France – pays européens	07 %

Communauté d'Agglomération DLVA (*) (*) DLVA = Durance Luberon Verdon Agglomération	36 % (+ 3 % vs 2021)

Les adhérents sont présents aux manifestations organisées par le club, en tant que participant à la compétition, rando etc… ou en qualité de bénévole dans l'organisation : une **mixité d'âges et de catégories sociales** que favorise la vie associative forte du CNEV.

ZOOM sur les habitants d'Esparron de Verdon

- Les **habitants d'Esparron de Verdon résidant à l'année** sur la commune voient leur **droit d'entrée offert** par l'Association et ce, depuis sa création.
- Concernant les membres résidant en dehors du département des Alpes de Haute-Provence, **27 %** d'entre eux ont une résidence secondaire à Esparron de Verdon en séjours réguliers sur l'année.

1.3.2 Activités encadrées : offre stage / séance enseignement

- public enfant, jeunes et familles. Pratique collective et individuelle

⇨**L'accessibilité de nos tarifs** rend la pratique de ces sports possibles à des enfants et jeunes dont les conditions de vie sociale et/ou leur santé/condition physique, leur laissent penser ne pas pouvoir y prétendre.

(Annexe 2)

Voile

➔ **Ecole de Voile**

- Stage de voile (dériveurs, catamarans) et planche à voile ⇔ plusieurs jours (Niveau FFV à partir de 3 jours)
- Séance collective
- Cours particulier

✓ **Les stages** sont intégrés dans la démarche qualité engagée par le CNEV depuis plusieurs années sur le plan pédagogique avec l'appui des outils de la FFV (niveaux de pratique) ainsi que l'évolution des capacités de notre moniteur via notamment le plan de formation de l'association.

✓ **Séances** : Même si nous continuons à fidéliser du public, le constat d'une baisse ou stagnation (selon les années) du nombre de stagiaires Voile d'une part, et, d'autre part, une demande de plus en plus fréquente d'une pratique *«one shot»*, c'est-à-dire 1 seule séance de 2h30 donc demandant une plus grande souplesse d'organisation, nous a conduit à repenser en 2020 notre offre d'activités (dans son contenu et son organisation) tout en continuant à mettre en avant l'atout d'acquérir un premier niveau technique (niveaux FFV). Notre constat est que le pratiquant venu initialement pour 1 seule séance et souvent pour la 1ère fois, prend goût fréquemment à l'activité et décide finalement de réaliser plusieurs jours.

➔ **Balade à la voile**

Une pratique en bateau collectif avec pour objectif un ***1er contact Voile*** (familiariser à l'activité, réduire des a priori), couplée avec le bien-être et l'éducation à la protection de l'environnement au sein de notre site exceptionnel du VERDON (eau, faune flore, prévention pollution, incendie…).

Séance encadrée multi-activités

➔ pratique découverte en planche à voile, dériveur et stand-up paddle (contenu adapté enfant / adulte).

Canoë-kayak

➔ randonnée sport & nature : initiation à la technique d'utilisation du support, alliée à l'éducation à l'environnement par la découverte de l'un des plus beaux lacs du Verdon qu'est celui d'Esparron ainsi que ses Basses-Gorges.

- Outre l'éducatif à nos activités nautiques qui vont de pair avec la protection de l'environnement, le champ s'est élargi en étant associé au programme ERASMUS+ conduit par la SDJES 04 *(exemple d'accueil : séjour d'acteurs européens de l'éducation sur la thématique de l'éducation à l'environnement : une journée au club, thématique de l'eau, durant laquelle nous avons présenté en anglais le territoire local, le lac, nos actions environnementales et le statut d'association loi 1901 spécificité française, avec une balade sur l'eau offerte aux participants*).

1.4 Notre contexte local

ESPARRON DE VERDON, implanté au sein du **PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON**, se situe dans le département des Alpes de Haute Provence au sein du **Canton de VALENSOLE**, à 10 kilomètres de Gréoux-les-Bains, 25 kilomètres de Manosque et 1 heure d'Aix-en-Provence. Elle est une commune de Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) comme l'ensemble des Communes de ce canton et, par ailleurs, fait partie de la **communauté d'agglomérations Durance-Luberon-Verdon (DLVA)** composée de 25 communes, 65.000 habitants.

Le Club nautique est situé au cœur du village, dans des locaux construits à l'origine pour le club et loués à la municipalité à un tarif jusqu'à ce jour accessible (entreposage de matériels, salle collective équipée, vestiaires). Implantés à proximité de la station thermale de GREOUX-LES-BAINS, nous sommes l'un des principaux lieux de fréquentation des curistes qui séjournent entre mars et novembre.

Au sein d'un environnement de tradition rurale et agricole, les pratiques d'activités nautiques réalisées par le CNEV ne sont pas historiques dans notre village puisque mises en place à partir de 1967 date de mise en eau du lac.

Le CNEV est un **acteur majeur** du **développement économique annuel** de la Commune **par la proposition d'activités de sport & de loisir** associées notamment au **tourisme** ; **depuis de nombreuses années, nous oeuvrons pour une activité annuelle** accessible au plus grand nombre et non uniquement en saison estivale (durant laquelle la population passe de 400 habitants à 5.000), répondant ainsi à notre démarche de qualité d'accueil sur le territoire d'une part, et, d'autre part, à la recherche constante de dynamiques qu'impose l'activité en lac intérieur (territoire reculé) afin d'accroître nos ressources et ainsi maintenir notre action associative multi-activités d'intérêt général, d'emploi pérenne, en résumé maintenir un socle le plus solide possible.

Les enfants et jeunes de l'école de voile à l'année viennent majoritairement de la commune même et des communes environnantes *(Gréoux-les-Bains, Quinson, Saint Martin de Brômes, Allemagne-en-Provence, Montagnac-Montpezat, Vinon-sur-Verdon….).*

Bien sûr, notre implantation rurale amplifie les contraintes liées à l'accessibilité à notre structure. Même s'il y a eu une forte amélioration de la mobilité sur le territoire par l'action de la communauté d'agglomérations, les liaisons entre la Commune et le reste du territoire sont inégales selon l'époque de l'année (quotidiennes de juin à août inclus uniquement).
L'éloignement des structures scolaires est aussi un frein à notre développement (coût du transport pour les établissements scolaires) et à l'accès aux jeunes sans moyen de déplacement. Le CNEV, cependant, dispose d'un véhicule collectif qui peut répondre à un besoin.

Malgré ces freins, **la situation géographique du CNEV est un atout du fait de son implantation dans le VERDON,** destination verte aux paysages exceptionnels d'une notoriété nationale et internationale.

1. 5 Pour un développement durable annuel du territoire avec le CNEV

- Ouverture au public **9 mois sur 12, du 1er mars au 30 novembre.**
  (pour certaines activités : toute l'année pour les adhérents)
- **7 JOURS / 7 d'avril à septembre inclus** - **6 JOURS / 7 pour les autres périodes**

Depuis 15 ans, nous agissons activement en faveur d'un développement économique annuel qui est, par ailleurs, la ligne d'action des principaux partenaires institutionnels touristiques de notre territoire à savoir l'Office de Tourisme Communautaire DLVA (OTC DLVA) et l'Agence de Développement Touristique des AHP (AD04). Plus récemment, la Fédération Française de Voile par la Ligue Sud PACA encourage les clubs affiliés à davantage **associer sport et tourisme**, en s'intéressant notamment aux labels d'Etat pour diversifier leurs publics, leur savoir-faire et consolider leurs ressources financières.

L'investissement des salariés et des membres du C.A a permis de constater des évolutions très satisfaisantes de l'activité hors saison estivale, mais fluctuantes. Du fait de notre pleine conscience qu'une association est toujours fragile dans un environnement mouvant, la réflexion est une constante pour développer ou réadapter des offres et services, et ainsi répondre à une demande du public elle aussi en évolution.

Depuis de nombreuses années, les décisions et actions du CNEV sont prises dans une logique de **développement durable** et les **trois piliers** qui le définissent à savoir un développement annuel **économique**, **social** et dans le respect permanent de son **environnement naturel :**

➢ **rôle économique** : d'une part, **par l'emploi durable** que nous proposons à l'année à temps plein grâce à la qualité et l'amplitude du travail collectif fourni par l'équipe de l'association. D'autre part, par l'emploi professionnalisant des personnes renforçant l'équipe permanente en saison estivale. Enfin, le rôle économique du CNEV s'illustre également **par les retombées au bénéfice des acteurs locaux du village et du territoire proche** (sociétés commerciales de loisirs, hébergement, restauration, commerces divers, lieux culturels).

➢ **rôle social** : pour la population locale, territoriale et au-delà, une **accessibilité tarifaire annuelle** ouvrant à des activités habituellement onéreuses **pour le plus grand nombre**, un **lien associatif et social** indispensable, des contenus et animations faisant côtoyer le sport, la technique, le loisir par l'éducatif au sein du Collectif (avec un grand « C ») fil rouge de tout cela. C'est aussi **l'accessibilité à tous** par l'accueil de personnes en situation de handicap, des actions **sport-santé/bien-être** ou d'**éducation populaire** « découverte ».
Pour les salariés permanents de l'association, c'est l'attention aux conditions de travail, à la progression de leurs compétences et capacités sur leur poste (par notamment la formation continue) afin de les accompagner dans leur évolution professionnelle.
Quant aux salariés saisonniers (jeunes adultes très souvent), il s'agit de leur faire réaliser une expérience professionnalisante, un «+» pour leur CV ainsi que pour le CNEV par la fidélisation d'une année à l'autre.

➢ **rôle de protection de l'environnement** : Le club nautique est situé au sein du Parc Naturel Régional du Verdon : l'accueil du public y fait référence par un discours pédagogique de prévention pour sa préservation et l'attention à y porter. Le CNEV est historiquement acteur d'**éducation à l'environnement**, et ce **par les caractéristiques mêmes des supports d'activité** (à voile, à propulsion humaine, à moteur électrique), par les **actions pédagogiques** d'enseignement voile et de randonnées sur tout support, le tri sélectif, l'utilisation de produits non polluants, par une gestion précieuse de l'eau, par le recyclage de matériels et matériaux, des affichages de sensibilisation et prévention.
L'association est aussi un partenaire potentiel de toutes structures agissant dans ce domaine aux multiples thèmes. ➔ Exemples : Le Groupe Chiroptères de Provence auquel nous prêtons du matériel depuis plusieurs années pour des missions d'observation nocturne des chauves-souris.

Ou encore l'Office Français de la Biodiversité (OFB) PACA-Corse accueilli par le CNEV pour leurs missions d'étude sur le lac d'Esparron de Verdon.

1. 6 Politique tarifaire et autres éléments financiers

Notre **volonté historique** : «*favoriser la pratique pour tous*» (article 3 des statuts) des activités nautiques, l'un des socles étant un niveau accessible des tarifs appliqués. Malgré un environnement mouvant voire bouleversant (économique, sanitaire, géopolitique), le CNEV a réussi jusqu'à aujourd'hui à maintenir cette accessibilité.

ZOOM sur certaines cotisations :

- Ecole de Voile - Ecole de sport :
  2 séances d'entraînement par semaine pour les jeunes pratiquants du 1er mars au 30 juin et du 1er septembre au 30 novembre, avec du matériel mis à disposition.
  Tarif annuel : 184,50 €. Cette cotisation permet aussi de pouvoir utiliser le matériel librement en dehors des cours.
  Par ailleurs, 1 stage de 5 jours est offert à chaque jeune durant la période estivale.

- **La cotisation « Utilisation matériel » :**
  Elle permet aux adhérents la possibilité d'**utiliser librement tout le matériel du club** du 1er mars au 30 novembre. L'association s'assure du niveau de pratique et si une initiation ou une régulation technique est nécessaire, l'équipe du CNEV la réalise sans coût supplémentaire.

  Tarif annuel cotisation «utilisation matériel» 2022 (❶)
  - Cotisation Jeune < 18 ans : **110 €**
  - Cotisation Adulte individuel : **265 €**
  - Cotisation Couple : **402 €**
  - Cotisation Famille (*) : **607 €** (*) : parent-s-+enfant-s-

❶ : incluant droit d'entrée payé uniquement la 1ère année d'adhésion (sauf < 18 ans)
(tout tarif : hors licence FFV)

Notre politique tarifaire est rendue possible grâce :
- aux recettes de **l'activité économique** (location de matériels) qui contribuent à l'équilibre du budget de l'association ;
- à l'implication importante des **bénévoles** : leur contribution représente globalement 11 mois de travail non rémunéré par an ;
- aux **subventions** de fonctionnement : principalement du ministère des sports ;
- aux participations financières du Comité Départemental Voile 04.

En matière d'aide à l'**investissement en matériels**, nos principaux partenaires sont :
- La Fédération Française de Voile (FFV)
- Le Conseil Régional Sud-Provence Alpes Côte d'Azur
- Le Conseil Départemental 04 ;
- La Fondation d'entreprises Crédit Agricole Provence-Côte d'Azur

Il est important de prendre en compte que pour assurer toutes nos activités, la masse salariale nécessaire est importante et représente environ **60 %** du total de nos charges.

Les sources de demandes de subventions et aides financières
• Agence Nationale du Sport / ANS
• Fédération Française de Voile (FFV)
• Mairie Esparron de Verdon
• Conseil Régional Sud-Provence Alpes Côte d'Azur
(avec le Plan Régional Voile et Nautisme 2018-2024-J.O 2024 à Marseille)
• Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence
• Fondation d''entreprise Crédit Agricole Provence-Côte d'Azur
• EDF

1.7 Forces et difficultés

1.7.1 Les forces

- Un club nautique qui a **plus d'un demi-siècle d'existence** : une pérennité et notoriété confirmées, grâce à l'implication de l'équipe de travail et du conseil d'administration.
- **Adhérents à l'année** : 41 % ayant entre 1 et 5 ans d'adhésion (dont 1 an : 15 %), 35 % ont entre 6 et 15 ans d'ancienneté, 23 % sont membres depuis plus de 15 ans (chiffres au 31/12/21).
- **Le professionnalisme** et **la qualité** d'accueil
- Une **gestion financière** rigoureuse et anticipatrice
- Etre **multi-activités** : un atout pour le CNEV, pour le public et le territoire où il est implanté.
- **Ecole de voile à l'année** : mise à disposition du matériel de l'association aux pratiquants, sur site et en régate extérieure.
- Un **port associatif** attractif -pêche et plaisance- depuis de nombreuses années (cotisation accessible et qualité des services).
- **Notre action historique en faveur du sport, de l'éducatif, de l'emploi et de la professionnalisation** pour :
  - **Etre créateur d'emplois,** les consolider pour les pérenniser.
  - **Développer les pratiques** de sport et loisir nautique auprès de **tous les publics**
    ➔ le CNEV = mixité des populations par des tarifs accessibles et la diversité des activités
  - **Eduquer par la pédagogie active** :
    - à la pratique du sport et loisir nautique
    - à la protection de notre environnement, sa biodiversité (éducation à l'environnement)
    - à la solidarité, le civisme, la fraternité, la citoyenneté
    - à la préservation du capital santé
  - **Professionnaliser** :
    - **Formation : lieu d'alternance** pour les **formations Voile**
    - **Emplois saisonniers** : professionnalisation sur la qualité d'accueil (dont la sécurité), initiation à la pratique technique de nos supports.
- L'**amplitude d'ouverture** de l'Association
- Une **vie associative forte**, la confiance des adhérents par leur vote en assemblée générale et une implication significative de bénévoles de tous âges.

1.7.2 Les difficultés

- Le recrutement dans le métier de Moniteur-trice- diplômé-e- (reflet d'une problématique nationale)
- Incertitude sur la pérennité des aides publiques de fonctionnement c'est-à-dire sur les activités. Le C.A du CNEV a mis en place une commission interne «subventions & aides financières» pour une action structurée. *(nb : le CNEV a déposé entre 2018 et 2020 des dossiers de demandes de subventions sur investissements de matériels qui lui ont été octroyées par le Conseil Régional dans le cadre du «Plan Voile J.O 2024», résultat très satisfaisant mais ponctuel).*
- Un manque d'hébergement collectif « *en dur* » sur notre territoire et les tarifs de campings en augmentation impactent significativement les projets de séjours de groupes donc le nombre de groupes accueillis au CNEV.
- Une implantation géographique qui complexifie l'accès à la structure (coût du transport pour une structure accueil enfants, par exemple), la constance et la fidélisation des pratiquants.

II. Cap 2018 – 2024 : orientations pour la destination olympique

OBJECTIFS	Comment ?
PRESERVER ET ACCENTUER notre action d'intérêt général par le développement durable	♦ **Maintenir** l'emploi pérenne et professionnalisant (salariés permanents CDI et en renfort CDD). ♦ **Augmenter** le nombre de membres, rajeunir la moyenne d'âge des adhérents, ♦ **Préserver** notre action d'intérêt général, d'accessibilité au plus grande nombre (tarifs, activités, matériels et site). ♦ **Développer** l'acquisition de matériel électrique de sécurité. ♦ **Poursuivre** les actions d'éducation à la protection de l'environnement naturel pour tout public. Etre partenaire d'actions territoriales (Collectivités, EPIC…). ♦ **Continuer à prioriser** le LIEN SOCIAL, le « VIVRE ENSEMBLE » : mixité, citoyenneté, valeurs du sport.
DEVELOPPER LES PRATIQUES par la dynamisation de notre atout multi-activités sport-loisir	♦ **Redéployer** notre offre d'activités encadrées pour répondre aux évolutions de la demande et des pratiques du public ♦ **Développe**r le mécénat privé (financement matériel et activités) ♦ **Animer** le CNEV : ✓ En / auprès d'établissements d'éducation et d'accueils collectifs de loisirs (enfants, jeunes). Définir des projets pédagogiques simples. ♦ **Devenir** partenaire d'offres de structures touristiques du territoire. ♦ **Redéfinir** le cadre et les moyens de l'activité aviron pour impulser une nouvelle dynamique (dont investissement nouveau ponton). Poursuivre les propositions d'action auprès de la Ligue FFA et le CDA04 (Cnev = territoire ZRR). ♦ **Randos** sport&loisir canoë-kayak + stand-up paddle : développer des programmes associés à la protection de l'environnement. ♦ **Maintenir** un programme d'événements tout au long de l'année, pérenniser les événements créés avant et sur la période 2018-2024. (Annexes 1 et 3) ♦ **Construire** un événement / une animation pour l'activité pêche ♦ **Dynamiser** la communication sur notre offre d'activités et notre politique tarifaire (critères facilitateurs d'accès à la pratique) ♦ **Participer** à des forums (sport-loisir, associatifs, économiques, touristiques…)
SPORT COMPETITION : Adapter les objectifs aux partenaires & territoires	♦ **Augmenter, former et fidéliser les pratiquants Ecole de Voile** ♦ **Décliner le projet sportif** par objectifs individualisés à l'interlocuteur et au territoire (commune, communauté d'agglomération, Département, région Sud-Provence Alpes Côte dAzur, mouvement sportif etc…) ♦ **Poursuivre** l'action en **championnat départemental 04 :** organisation de régates, développement d'une pratique mutualisée INTER-CLUBS. ♦ Poursuivre la **formation en alternance** au sein du CNEV (CQP, BPJEPS Voile)
SPORT-SANTE / BIEN-ETRE : Poursuivre et développer la dynamique de qualité de pratique et d'accueil en lien avec le **bien-être**	♦ **Sport Bien-être : Définir et développer** une **activité de prévention/sensibilisation** en corrélation avec les activités, les moyens et les publics du CNEV. ♦ **Développer** une activité ou un partenariat d'éducation/prévention santé. Identifier un «contact santé» professionnel (soignant, lieu médical..) pour proposer un projet test d'activité(s) en vue d'une pérennisation de partenariat(s).
CNEV, représentant fédéral sur le territoire DLVA de la Fédération Française de Voile OBJECTIF J.O 2024, la voile olympique est à Marseille !	**L'OLYMPISME en Région Sud-Paca d'ici 2024 :** ♦ **Devenir l'interlocuteur officiel** de la voile en **DLVA**. Etudier un axe de partenariat avec l'office de tourisme communautaire à thématique olympique. ♦ **Développer des actions pédagogiques** (sensibilisation, animation, formation) **sur et hors site** (hors site : cf l'animation « hors les murs »), via notamment les valeurs du sport, la citoyenneté, le civisme, la solidarité, la fraternité… ♦ **Organiser** des rassemblements ♦ **Définir des** déplacements sur les événements préolympiques

III. Cap 2018-2024 : Plan d'action de nos orientations (objectifs/moyens)

Augmenter le nombre d'adhérents à l'année, rajeunir la moyenne d'âge

Comment ? OK ➔ **Dynamiser** notre offre d'activités (contenus, organisation)

En cours

➔ **Communiquer** sur notre cotisation annuelle «utilisation matériel» (jeune, adulte, famille / Cibles : < 18 ans et 19-40 ans) d'abord auprès de la population locale (village Esparron + communes environnantes) et territoriale (DLVA + autres communautés d'agglomérations des AHP), puis départements limitrophes. => accentuer la pratique « famille » hors saison estivale

➔ **Accentuer** la notoriété du CNEV auprès d'établissements scolaires et de centres de loisirs du territoire de proximité (local, communautés d'agglomérations)

➔ **Démarcher** les principales structures touristiques de notre territoire (offices de tourisme, hébergeurs, agences de voyage, réseau Marque d'Etat Qualité Tourisme): étudier adhésion à OTC/OTI du département (Digne, Sisteron, Forcalquier…), identification attentes clientèle, offres séjour+activité.

➔ **Accroître** les contacts spontanés en intégrant sur le site internet un formulaire de demande Individuelle d'information et/ou de pré-inscription à une activité.

Consolider notre offre Voile et Aviron pour conquérir de nouveaux pratiquants

Comment ? OK ➔ **Ecole de voile** : mettre en place une offre Voile à la séance, définir une offre couplant stage / séance avec une autre activité

En cours

➔ **Aviron** : formation «initiateur» (salariés, membres), étude d'un investissement matériel, diversifier l'accueil de clubs loisirs / compétition (via notamment le comité départemental 04)

➔ Développer une communication ciblée en fonction de l'activité

Développer une offre «découverte» de nos activités pour attirer de nouveaux pratiquants, adossée notamment aux thèmes Nature et Bien-Etre/Santé :

Comment ?

En cours

➔ Consolider l'organisation d'une journée Portes Ouvertes (intégrer un événement/animation Pêche) + d'animations ouvertes à tout public *(ex : Grande journée pirates créées en 2017)*

➔ Voile : avec le bateau collectif «Colorado» (Seil) et la Voile Radio Commandée (VRC).

OK ➔ Stand-up paddle : créer une offre couplée avec une mise en avant de l'environnement naturel

Développer des partenariats et événements de sport & loisir nature : capter un public adepte du «loisir vert»

Comment ?

En cours

➔ Obtenir la marque nationale d'Etat «Valeurs Parc Naturel Régional». ➔ ***ATTENTE DECISION PNRV.***

➔ Mettre en place un rendez-vous annuel de la pêche (avec une asso fédérale pêche)

➔ Etudier un projet d'événement 100 % Stand-Up Paddle

Rechercher des soutiens financiers privés auprès d'acteurs durables :

Comment ?

En cours

➔ Démarcher (sur dossier + rendez-vous) des entreprises du territoire dont les grandes entreprises ayant une fondation, en fonction des projets.

Consolider les outils de qualité d'accueil et de gestion/suivi de l'activité

Comment ?

En cours

➔ A partir de nos outils existants (Access, Dropbox, site internet, messagerie)

➔ Etre reconduit dans la labellisation Marque d'Etat Qualité Tourisme - audit en 2022 *(dernier audit : 2017)*

OK ➔ Systématiser un questionnaire de satisfaction (français - anglais)

Refondre notre communication : ciblée, dynamique, tous niveaux, toute l'année

Comment ? OK ➔ Offres d'adhésion et d'activités : 1 offre = 1 message, 1 public

OK ➔ Accentuer l'utilisation de l'outil numérique pour communiquer et vendre nos activités et Evénements (Facebook / site web Cnev, portails internet touristiques…).

En cours

➔ Améliorer le site internet (organisation de l'information ou refonte globale)

OK ➔ Créer une communication favorisant la pratique de sport-loisir nautique en lac intérieur hors saison estivale «*patrimoine naturel*» + associer le village d'Esparron de Verdon (valoriser l'attractivité du CNEV également par son territoire).

Poursuivre les améliorations d'accueil physique (dont accessibilité aux personnes à mobilité réduite – PMR)

Consultation / action avec Mairie

➔ Durant les périodes de forte fréquentation : accueil physique extérieur (au bureau d'accueil)

➔ Améliorer l'accessibilité de certaines parties de la base nautique

IV. La Qualité au CNEV : une démarche de progrès durable, pour tous

Qualité SPORT - LOISIRS

⌦ Le CNEV est détenteur de 3 labels Fédération Française de Voile (FFV)

FFVoile → EFVoile École Française de Voil | LABEL FFVoile École de Sport | LABEL FFVoile Club Sport Loisir ← LIGUE SUD FFVoile Provence-Alpes Côte d'Azur

📣 Mémo 2018 - Audit Qualité AFNOR Ligue FFV SUD PACA : 100 % de réussite sur les critères qualitatifs des labels : sécurité des pratiquants, qualité d'enseignement, activités, animations.

⌦ Représentant fédéral de la Fédération Française d'Aviron (FFA)

FÉDÉRATION FRANÇAISE AVIRON

Qualité TOURISME

QUALITÉ TOURISME

2014 : Obtention de la **Marque d'Etat QUALITE TOURISME**, **seule marque attribuée** aux professionnels du tourisme pour la **qualité des prestations et de l'accueil**. Accompagnement l'Agence de développement 04 (AD04).

ALPES DE HAUTE PROVENCE

CNEV : PREMIER CLUB NAUTIQUE DE FRANCE détenteur de cette marque d'Etat.

📣 2018 – Extrait de l'Audit Qualité AFNOR Ligue FFV SUD PACA : *«l'obtention de cette marque par le CNEV démontre bien le travail engagé en démarche qualité, et son dynamisme sur l'activité touristique en alliant **sport – loisir & tourisme durable et raisonnable.»***

Destination HAUTE-PROVENCE DURANCE LUBERON VERDON

DLVAGGLO DURANCE LUBERON VERDON

Depuis 2017 : membre du Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire DLVA (OTC) en tant que **représentant des activités de loisirs et de plein air**, sur proposition de la communauté d'agglomérations.
Participation à la mise en place de l'OTC, aux projets territoriaux de développement touristique annuel et aux décisions budgétaires.
CNEV : être impliqué pour et avec le Collectif au bénéfice du territoire, sa population, ses visiteurs et ses acteurs.

Annexe 1

Evénements sportifs & animations - 2022

2022 - Programme des événements sportifs et animations

Evénements sportifs et animations mise à jour au 23/03/2022 – v4 (v3 : 01/02/2022)	Dates
Régate Voile Radio Commandée (VRC)	Samedi 12 mars
Fusion Verdon 20ème Edition	Dimanche 3 avril
Régate Voile Championnat départemental 04	Dimanche 17 avril
La Fête du Lac – 2ème édition – en partenariat avec Association T'CAP – Portes ouvertes CNEV (26 mai) - Compétitions voile et palmes, animation Pêche, Concert, animations ludiques et musicales	Du Jeudi 26 mai au dimanche 29 mai
Régate inter-départementale Voile Verdon	Samedi 28 et Dimanche 29 mai
Soirées Barbecues	Juillet et Août – tous les mercredis
Fête du Cnev et des Adhérents	Samedi 30 juillet
Régate Voile Radio Commandée (VRC)	Dimanche 18 septembre
Brocante nautique – 2ème édition	Dimanche 25 septembre
Régate Voile Championnat départemental 04	Dimanche 2 octobre
Journée nettoyage des berges et du lac	Dimanche 9 octobre
Grande Journée Pirates – 5ème édition	Dimanche 23 octobre
Régate Voile inter-départementale WETA	Samedi 29 et Dimanche 30 octobre
Régate des organisateurs	Dimanche 6 novembre

Annexe 2

CNEV club nautique ESPARRON DE VERDON

ENCADREMENT PAR DES MONITEURS DIPLÔMÉS D'ÉTAT

LES SÉANCES EN GROUPE (sur inscription)

TARIFS INCLUANT LICENCE ANNUELLE ENSEIGNEMENT FFV ET MATÉRIEL.

COLLECTIVE SESSIONS (on registration)
Rates including basic license sailing and nautical equipment

10h - 12h
MULTI-ACTIVITÉS MULTI-ACTIVITIES

FUN & PLAY (de 5 à 8 ans) (from 5 to 8)
Découverte fun de l'activité nautique
Discover fun nautical activities on the lake

GLISS SUP (ado et adulte) (teenager & adult)
Découverte stand-up paddle, en environnement naturel d'exception
Discovery of the stand-up paddle, in an exceptional natural environment

14h - 19h30
100 % VOILE 100 % SAILING

CATAMARAN, DERIVEUR, PLANCHE A VOILE
selon l'âge du pratiquant
CATAMARAN, DINGHY, WINDSURFING depending on the age

14h-16h30	17h-19h30
Initiation Progression Perfectionnement Initiation, Progress, Advanced	Progression Perfectionnement Progress, Advanced

5 séances / 5 sessions		4 séances / 4 sessions		3 séances / 3 sessions		2 séances / 2 sessions		1 séance / 1 session	
- 16 ans child < 16	16 ans et + 16 and +	- 16 ans child < 16	16 ans et + 16 and +	- 16 ans child < 16	16 ans et + 16 and +	- 16 ans child < 16	16 ans et + 16 and +	- 16 ans child < 16	16 ans et + 16 and +
130 €	160 €	120 €	145 €	110 €	135 €	75 €	95 €	50 €	55 €

COURS PARTICULIER
(sur inscription) PRIVATE LESSON (on registration)

CATAMARAN, DERIVEUR, PLANCHE A VOILE
CATAMARAN, DINGHY, WINDSURFING
Initiation, Progression, Perfectionnement
2 pers. maximum (couple, famille, amis)
Initiation, Progress, Advanced / 2 pers. maximum (couple, family, friends)

1 heure / 1 hour		2 heures / 2 hours	
1ère pers. / 1st per.	2ème pers. / 2nd per.	1ère pers. / 1st per.	2ème pers. / 2nd per.
50 €	45 €	80 €	65 €

VOILE DOUCE & NATURE
(sur réservation, 4 personnes minimum)
GENTLE, SAILING CRUISE (booking required, minimum 4 people)

Balade à la découverte de l'un des plus beaux lacs du Verdon, ses gorges, criques et falaises.
1h30 à 2h, avec un Moniteur diplômé d'Etat (possibilité d'initiation à la voile)
Sailing escapade to discover one of the beautiful lakes of Verdon, its gorges, creeks and cliffs.
1h30 to 2h with a certified State sailing instructor (basic introduction of sailing)

Adulte / Adult	Enfant - 12 ans / Child < 12 years
30 €	20 €

Annexe 3

Evénements sportifs & animations 2020-2021 et les annulations en raison de la crise sanitaire

Programme des événements sportifs et animations 2021

Evénements sportifs et animations au 09/09/2021		Dates (*) annulation en raison de l' application des décisions d'Etat COVID-19
Régate Voile Radio Commandée (VRC)	ANNULEES	~~Samedi 13 mars~~
Randonnée Fusion Verdon - 20ème Edition		~~Dimanche 4 avril~~
Régate Voile Championnat Départemental 04		~~Dimanche 11 avril~~
Régate Inter Ligue Mini-JI		~~Samedi 8 et Dimanche 9 mai~~
Régate inter départementale Voile Verdon		~~Samedi 15 et Dimanche 16 mai~~
Régate Championnat de Méditerranée Laser – 44ème Edition		~~Samedi 26 et Dimanche 27 juin~~
Semaine de l'accessibilité – 2ème Edition		~~Mardi 1er au Vendredi 4 juin~~
FETE DU LAC - 1ère Edition En collaboration avec l'association T'CAP Journée Portes Ouvertes CNEV – animations & festivités		Samedi 26 juin et Dimanche 27 juin Dimanche 27 juin Journée Portes Ouvertes
Brocante Nautique – 1ère édition		Dimanche 26 septembre
Régate Voile Radio Commandée (VRC)	Annulée	~~Dimanche 26 septembre~~
Régate Voile Championnat Départemental 04		Dimanche 3 octobre
Grande Journée Pirates – 3ème édition		Dimanche 17 octobre
Régate WETAS – 2ème édition		Samedi 23 et Dimanche 24 octobre
Régate des organisateurs		Dimanche 7 novembre

EVÉNEMENTS 2020

Au 31/08/2020 : En raison de la conjoncture COVID 19, certains événements 2020 sont annulés et reportés à 2021	Dates
Régate Voile Radio Commandée (VRC)	Dimanche 17 novembre 2019
Régate Voile Radio Commandée (VRC)	~~Dimanche 22 mars~~ *Annulée et reportée 2021*
Rando Fusion Verdon - 20ème Edition	~~Dimanche 5 Avril~~ *Annulée et reportée au 4 avril 2021*
Régate Voile Championnat Départemental 04	~~Dimanche 12 avril~~ *Annulée et reportée 2021*
Régate Voile Championnat Départemental 04	~~Dimanche 3 mai~~ *Annulée et reportée 2021*
Régate inter-départementale Voile Verdon	~~Samedi 23 et Dimanche 24 mai~~ *Annulée et reportée 2021*
Régate Voile Championnat de Méditerranée Laser	~~Samedi 27 et Dimanche 28 juin~~ *Annulée et reportée 26 et 27 juin 2021*
Semaine de l'Accessibilité – 2ème Edition	~~*Date en cours de détermination*~~ *Reportée 2021*
Régate Voile Radio Commandée (VRC)	Dimanche 20 septembre
Régate Voile Championnat Départemental 04	Dimanche 4 octobre
Grande Journée Pirates – 3ème édition	~~Dimanche 20 octobre~~ *Annulée et reportée 2021*